

Les échos de Moncheaux

N°34

Janvier 2024



M. le Maire François-Hubert Descamps,
le conseil municipal et les agents de la commune
vous souhaitent une

Bonne année 2024

INFORMATIONS

Un cabinet médical

A l'étude depuis presque un an, un projet de cabinet médical pourrait aboutir en 2024.

Le choix s'est porté sur un immeuble de la commune situé rue de Lestrez qu'il faudra aménager spécifiquement, notamment pour permettre l'accueil de personnes à mobilité réduite. Les travaux d'aménagement, réfléchis avec un médecin intéressé par le projet, pourraient être entrepris durant le premier trimestre 2024, pour une ouverture du cabinet au second trimestre.

REPAIR CAFÉ, ne jetez plus... réparez !

Tous les deux mois, une équipe de réparateurs se rassemble à la salle des fêtes et vous propose son aide afin de réparer vos appareils défectueux transportables... téléviseur, friteuse, sèche cheveux, cafetière... etc.

Pour l'informatique

Pour les ordinateurs, les associations CLX et Primtux vous proposent un rendez-vous d'entraide autour de logiciels libres à 18 h 30 à la salle des Associations, 20 rue du Bouvincourt.

Les prochaines dates : 21 février et 20 mars 2024.

Perfectionnement informatique

Vous galérez avec l'informatique, vous pouvez rejoindre tous les lundis en matinée l'atelier informatique qui vous guidera pour vous familiariser avec votre ordinateur ou votre téléphone portable. Cela se passe à la salle des fêtes.

CCAS

Les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Petit rappel : Le CCAS se tient à votre disposition pour vous aider dans les démarches administratives que vous pourriez rencontrer. Un incident de la vie... une immobilisation temporaire... un rendez-vous médical et vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer : appelez la mairie qui transmettra votre demande aux membres du CCAS qui vous rappelleront pour prendre rendez-vous. Nous pouvons vous aider également pour établir vos dossiers MDPH, APA, AAH... Un seul numéro... 03 27 80 11 71.

Recensement 2023

Le dernier recensement s'est déroulé dans notre commune en janvier/février 2023. L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) nous en a communiqué les résultats qui montrent un accroissement régulier du nombre d'habitants de notre commune.

La population municipale légale est de 1703. Elle comprend essentiellement les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

Il y a également la population « comptée à part » qui est de 26. Il s'agit de personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune. Par exemple, les personnes qui résident dans une autre commune pour leurs études.

La population totale s'établit donc à 1729.

Projet de la Clorière

Le projet de la Clorière avance doucement mais sûrement.

« Kontext architectes », le cabinet d'architectes choisi par Partenord Habitat, devrait bientôt rendre sa copie afin de déposer la demande de Permis d'Aménager (courant 2024).

Auparavant et comme prévu, les personnes ayant participé aux ateliers participatifs pourront rencontrer les architectes et vérifier si leurs remarques constructives ont été retenues.

Pour rappel, il s'agit de petits ensembles de logements sécurisés destinés aux personnes âgées ou en perte d'autonomie, d'habitations à loyer contenu et déplafonné, avec des espaces partagés (salle d'activités, jardin...) et collectifs (crèche, espace santé...).

Antenne

Courant 2024, une antenne de téléphonie mobile va être installée sur notre commune, à l'écart des habitations, dans le bosquet derrière le pumtrack. Cette antenne permettra dans un premier temps au réseau Bouygues de mieux couvrir notre secteur. Par la suite, un deuxième opérateur pourra éventuellement s'installer sur le même pylône.

VIE CULTURELLE ET MANIFESTATIONS EN DÉCEMBRE

Marché de Noël

L'édition 2023 n'a rien à envier aux précédentes ! La magie de Noël était bien présente, même la neige s'est invitée le dimanche matin ! Ce furent deux journées bien remplies en animations avec, pour clôturer le week-end, la venue du père Noël.

Nous remercions chaleureusement Laurence et Marion de la médiathèque, les services techniques, les élus et bénévoles et surtout nos associations qui ont largement contribué à la réussite de cet événement !



Sur la vingtaine d'associations que comptent notre village, plus de la moitié ont participé activement. Il nous faut les nommer : *les couturières* qui ont eu la lourde tâche d'adapter la jupe du podium à la bonne hauteur, *Crazy Move* a enflammé la salle lors de sa démonstration de danse, le *Kenpo Karaté*, *la fête aux poireaux*, *OSCAR* et *CLM* nous ont régalié tout au long du week-end, *la Monchelloise* nous a offert un très beau concert, *les P'tits Monchellois* ont réalisé un atelier maquillage pour les enfants, le *tir* s'est occupé de l'atelier « lettre au père Noël » et décoration de lampions, le *CCAS* nous a proposé son vin chaud, *les anciens combattants* ont offert aux enfants participant aux ateliers le dimanche un bonnet de Noël.

Nous remercions également la chorale « les Voix des Liez » de Raimbeaucourt pour leur fidèle participation en nous offrant un magnifique concert ainsi que la CCPC pour l'atelier furoshiki.

BRAVO et MERCI !

Animation pour nos aînés

Nos aînés pouvant bénéficier du colis de Noël ont été invités à le récupérer lors du petit-déjeuner de Noël le dimanche matin. Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous ! Quel plaisir de pouvoir partager ce moment !



Distribution des colis

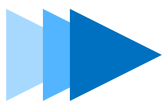
Les aînés qui ne pouvaient participer au petit déjeuner ont reçu leur colis le dimanche suivant, distribués par les élus. Nous vous remercions pour votre accueil ! Au total, plus de 130 colis ont été offerts cette année.

Téléthon

Lors du marché de Noël, les associations ont reversé au Téléthon une participation pour chaque repas vendu. L'ensemble des dons a permis de récolter la somme de **832,50 €** pour le Téléthon. Merci !

RETOUR EN IMAGES





À RETENIR...

Concert prévu le samedi 10 février
à la salle polyvalente

À NOTER

Samedi 17 février à 10 h
Atelier Petit Meunier à la Médiathèque

Dimanche 18 février
Loto CLM / APE

Samedi 16 mars à 14 h 30
Spectacle Daddyction à la
Médiathèque

Dimanche 7 avril
Fête aux Poireaux

Samedi 13 avril à 16 h
Spectacle enfant RCPC « les empreintes de
Jeanne » à la salle des fêtes

Dimanche 5 mai
Concert de la Monchelloise

Mercredi 8 mai
Commémoration au
Monument aux Morts

Samedi 25 mai
Troc Plantes

Vendredi 21 juin
Fête de la musique

COLLECTE DES DÉCHETS

Jour de collecte : **MARDI**
Ordures ménagères/déchets alimentaires: toutes
les semaines
Papiers et emballages : tous les 15 jours

Les puces électroniques permettent dans un
premier temps de comptabiliser les levées pour
optimiser les tournées dans les années futures.

Imprimé par la Mairie de Moncheaux
152 rue de la Mairie
59283 MONCHEAUX

Musique Jazz You Rascal Band



Samedi 10 février 2024 - 20h00

Salle polyvalente - Résidence du Sophora - Moncheaux

You Rascal Band, c'est un hommage permanent à la musique de Louis Armstrong. Du swing au blues en passant par des ballades, le sextet vous joue le répertoire du célèbre trompettiste dans une ambiance New Orleans.

"Mack the Knife", "Hello Dolly", "Sweet Sue"... C'est, entre autres, autour de ces standards New Orleans que le groupe s'est fondé en mai 2018. Louis Thomas et Théophile Parent, tous deux grands amateurs de la musique d'Armstrong, fondent le groupe en s'entourant d'amis musiciens. Ils proposeront leurs propres arrangements avec de nouvelles couleurs, mais toujours dans le respect de la musique du maître de la trompette et du scat, en particulier par la voix étonnamment ressemblante de Théophile.

Renseignements et inscriptions sur le site : www.rcpc.fr



Moncheaux



Fleurissez votre espace !

L'effort de chaque habitant participe à l'embellissement de notre commune pour le bonheur de tous. Aussi, la municipalité récompensera tous les monchellois inscrits !



Attention :

les inscriptions ne sont pas systématiquement reconduites. Il est impératif de déposer ce bulletin en mairie.
Si votre fleurissement n'est pas visible de la rue, une autorisation de votre part sera obligatoire pour que les membres du jury puissent pénétrer dans votre propriété.

Bulletin d'inscription à déposer en mairie avant le 30 mars 2024

Maisons fleuries 2024

NOM :

PRENOM :

N° de téléphone :

Adresse :

Autorise les membres du jury à s'introduire à l'intérieur de ma propriété si le fleurissement n'est pas visible de la rue.

Signature :